

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale



Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ministère chargé de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

	Cadre réservé à l'autorité environnementale	
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :
12/07/18	16/07/18	F01118P0171
	1. Intitulé du projet	
CMMP - Aménagement d'un parking et d'	un terrain Multisports	
	u (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) petitionnaire(s)
2.1 Personne physique Nom	Prénom	The state of the s
	rieioii)	
2.2 Personne morale Dénomination ou raison sociale	Ville d'Aulnay sous bois - Collectivité Territo	riale
	BESCHIZZA BRUNO	TOTAL CONTRACTOR OF THE PROPERTY OF THE PROPER
Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale	Dade Hall Forter	
RCS / SIRET 2 1 9 3 0 0 0	5 0 0 0 0 1 6 Forme juridique	
THE REAL PROPERTY OF THE PARTY		
Joian	ez à votre demande l'annexe obligatoir	e n°1
3. Categorie(s) applicable(s) du table	eau des seuils et critères annexé à l'article R. dimensionnement correspondant du projet	122-2 du code de l'environnement et
No. 1 Af 1 A Af 1	Caractéristiques du projet au regard d	es seuils et critères de la catégorie
N° de catégorie et sous-catégorie	(Préciser les éventuelles rubriques issues d'	autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
41a	Aire de stationnement ouverte au public de 9	98 places
1		
	1	
	4. Caractéristiques générales du projet	
	ulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1	du formulaire
4.1 Nature du projet, y compris les éve	The Call Har Street Control of the C	
- Aménagement d'un parking public 98 - Aménagement d'un parking réservé à l'		
- Création d'un terrain multisports 871m²		1
- Aménagement et réfection de trottoir r	ue de Mitry, avenue de l'industrie, avenue du T	rianon.
- Création d'un accès PMR entre le parkin		
 Construction de murs de clôture sépara Création d'espaces verts (jardinières), d' 		
Creation a espaces verts gardineres), a	enanage poone of an among remained	

4.2 Objectifs du projet
Aménager le site qui abritait le Comptoir des Minéraux et des Matières Premières (CMMP).
Cette entreprise a exercé des activités de broyage et de commercialisation de différents minéraux, dont de l'amiante, entre 1938
et 1975.
Après la démolition de l'usine en 2009 et la dépollution du site, l'intégralité du terrain a été recouvert d'une dalle de béton
hermétique, faisant office de bouclier contre toutes éventuelles remontées de pollution.
4.3 Décrivez sommairement le projet
4.3.1 dans sa phase travaux
Le projet consiste en l'aménagement d'un parking public de 98 places, d'un parking réservé aux enseignants de l'école du Bourg
de 42 places, la création d'un terrain multisports sur une parcelle de 6 168 m² actuellement recouvert d'une dalle béton.
Le démarrage des travaux est prévu en septembre
4.3.2 dans sa phase d'exploitation
THE WALL OF PROPERTY.

'aménager et une déclaration loi sur l'eau.	
u projet et superficie globale de l'opération - pré-	ciser les unités de mesure utilisées
	Valeur(s)
é à l'école du Bourg de 42 places	3 730 m ² 1 200 m ² 871 m ²
Coordonnées géographiques ¹ Long.	°'Lat°'
	°'"_ Lat°'_"_
ension d'une installation ou d'un ouvrage exis ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une d ment les tre projet et	trant? Out Non X
	Coordonnées géographiques Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), b) 9°a),b),c),d), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 34°, 38°; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement: Point de départ: Long. Long. Long.

Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oul	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?			ZNIEFF les plus proches : ZNIEFF de type I "Prairies du parc départemental du Sausset" à 2 km au Nord-est ZNIEFF de type II "parc départemental du Sausset à 2 km au Nord-est
En zone de montagne ?		X	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?		X	
Sur le territoire d'une commune littorale ?		X	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional?		X	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	X		Aulnay-sous-Bois est concernée par le Plan d'Exposition du Bruit de l'aérodrome de Paris-Charles de Gaulle, la carte stratégique de bruit de l'aérodrome Paris-Le Bourget, le PPBE des infrastructure terrestres (21/05/13) et le PPBE des rues départementales de Seine-Saint-Denis(11/10/12) ainsi que le PPBE de la commune (2012). Le site n'est pas concerné par les périmètres d'exposition au bruit des aérodromes.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	×		Eglise Saint Sulpice (3 travées du choeur, 2 bars du transept, première travée de la nef).
Dans une zone humide ayant foit l'objet d'une délimitation ?		X	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	X		La commune est soumise à 2 PPR liés au risque mouvement de terrain : Périmètre de risque lié à la dissolution du gypse antéludien (approuvé par arrêté préfectoral le 21 mars 1986, et valant aujourd'hui PPR, et modifié le 18 avril 1995). Le site est compris dans le périmètre. Les prescriptions à respecter, le cas échéant, seront prises en compte dans le cadre de l'aménagement.
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?			PPRN retrait-gonflement (RG) des sols argileux prescrit le 23 juillet 2001. D'après le site internet Géorisques, la zone d'étude est concernée par un aléa moyen.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	X		La zone d'étude est répertoriée par le site BASOL, CMMP (Comptoir des Minéraux et Matières Premières). Les travaux de dépoussiérage et de déconstruction des bâtiments se sont déroulés de mai 2009 à juillet 2010. Le chantier de retrait des bâtiments et des sols impactés s'est achevé en février 2013. L'inspection du 25/11/2014 a permis de constater les recouvrement de la totalité du site par une dalle de béton.
			La commune d'Aulnay-sous-Bois appartient à la zone de répartition des eaux Albien.
Dans une zone de répartition des eaux ?	X		
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?		×	D'après les données fournies par l'Agence Régionale de Santé de la Région Île de France (délégation de Seine-Saint-Denis), quatre forages AEP sont localisés sur la commune d'Aulnay-sous-Bois. Il s'agit : Forage A l'Albien, Forage A1 ter, Forage A4 bis, Forage A5 bis. D'après l'ARS, la procédure d'instauration des périmètres de protection de ces captages AEP est en cours. Le site d'étude n'est pas implanté sur un périmètre de protection immédiate, rapprochée ou éloignée d'un captage AEP. Nota : aucun prélèvement ne sera réalisé dans ces masses d'eaux.
Dans un site inscrit?		X	Il n'y a pas de site inscrit sur la commune d'Aulnay-sous-Bols.
Le projet se situe-t-II, dans ou à proximité :	Oul	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?		X	Le projet n'est pas nature à affecter de façon notable un site Natura 2000 : site le plus proche localisé à 4,2 km à l'ouest (ZPS "sites de Seine-Saint-Denis").
D'un site classé ?		X	ll n'y a pas de site classé sur la commune d'Aulnay-sous-Bois.

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il <u>susceptible</u> d'avoir les incidences notables suivantes ? Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidenc	ces potentielles	Oul	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?		X	Aucun prélèvement direct dans les eaux de surface. Aucun prélèvement en eau souterraine. Le site sera alimenté par le réseau d'eau potable.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?		X	
	Est-il excédentaire en matériaux ?		X	Le chantier sera réalisé avec apport de matériaux sur la dalle béton. Il n'y aura pas de terrassement.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous- sol ?		X	
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?		X	Le site présente un faible potentiel écologique. Le projet ne sera pas à l'origine de rejets d'effluents ou atmosphériques industriels. Par conséquent, le projet n'aura pas d'impact significatif sur la biodiversité existante. A noter : le projet prévoit la création d'espaces verts (jardinières).
Milieu naturel			X	Le projet n'est pas de nature à affecter de façon notable un site Natura 2000 site le plus proche localisé à 4,2 km à l'ouest (ZPS "sites de Seine-Saint-Denis

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?		X	Compte-tenu de la localisation du site, le projet n'est pas susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?		X	Le terrain d'implantation du projet est situé dans le secteur US. L'activité projetée est autorisée par le PLU.
	Est-il concerné par des risques technologiques ?		X	
Risques	Est-il concerné par des risques naturels ?		X	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?		X	
	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	X		Rotation des véhicules légers
Nuisances	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?		X	W

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?		X	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?		X	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	\square		Oui, éclairage des parkings et du terrain multisports.
	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?		X	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	X		Les installations et réseaux d'assainissement sont déjà existants. EP parking dans le réseau EP.
Emissions	Engendre-i-il des effluents ?		X	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?		X	

Patrimoine /	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager?	X	
Cadre de vie / Population	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	X	
approuvé:	s ? Non X Si oui, décri		ont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou
6.3 Les incide	ences du projet identi Non X Si oui, déc		nt-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

٦é	l Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les eff gatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joint e annexe traitant de ces éléments) :	ire
	7. Auto-évaluation (facultatif) regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluatio	n
	vironnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi. N, car il s'agit d'un projet simple et classique d'aménagement de parking.	
	·, · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	
	8. Annexes	
8.	8. Annexes 1 Annexes obligatoires	
8.		
8.	1 Annexes obligatoires	
8.	Objet Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » -	
8.	Objet Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié; Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (!I peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe); Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le	
8.	Objet Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publlé; Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe); Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain; Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du	>
8. 1 2 3	Objet Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publlé; Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe); Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain; Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d),10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé; Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement:	2
8. 1 2 3 4	Objet Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié; Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe); Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain; Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d),10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé; Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d),	>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-jaint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

		Objet	
Sans objet.			
	9. Enga	gement et signature	TREFFE
Je certifie s	ur l'honneur l'exactitude des renseigneme	nts ci-dessus X	
Fait à	Aulnay-sous-Bois	le, 10/07/2018	
Signature	N SCHOOL TO AULINA PARTIES OF THE PA	Rruno BESCHIZZA Raire d'Aulnay-sous-Bois Filler Régional d'Ile-de-France	



Département de Seine-Saint-Denis

Ville d'Aulnay-sous-Bois

Place de Hôtel de Ville - BP 56 93602 AULNAY-SOUS-BOIS CEDEX Tel : 01 48 79 63 63 - Fax : 01 48 79 63 09 Web : www.aulnay-sous-bois.com

PROGRAMME DE VOIRIE 2018

PARCELLE DU CMMP

Aménagement d'un Parking et d'un terrain multisports

107 Rue de Mitry et 10 Avenue de l'Industrie

Plan de situation

ANNEXE N°2

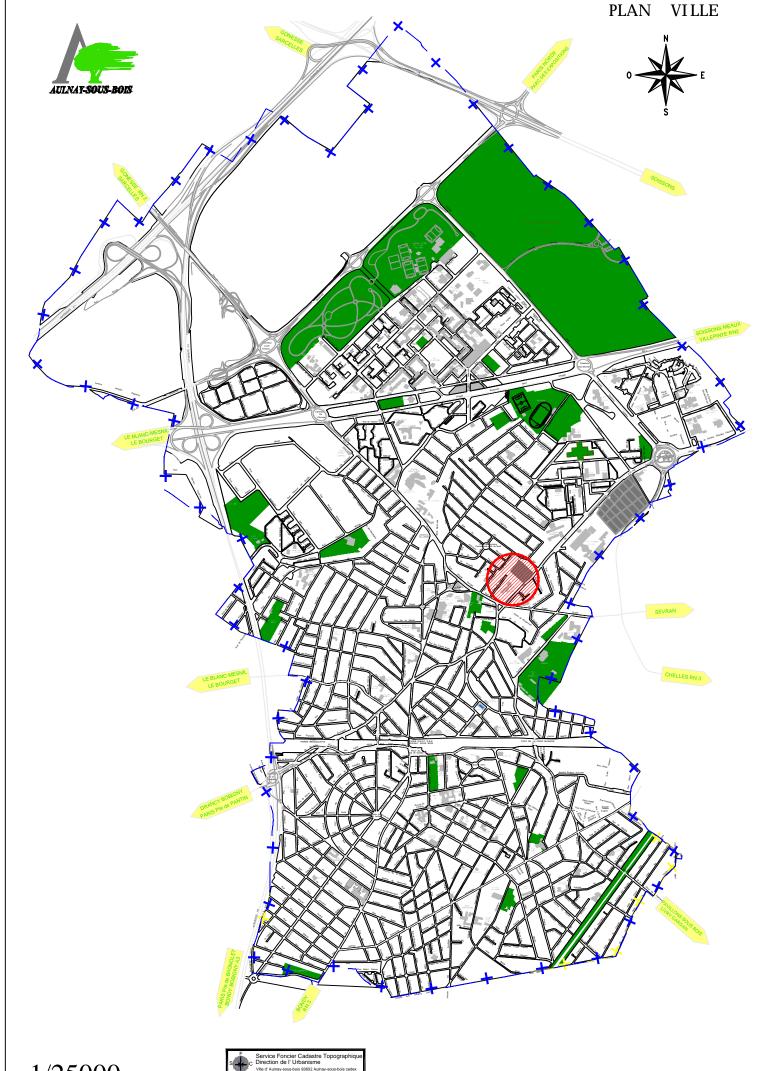
Direction de l'Espace Public - Bureau d'études Dessinateur Henri Mesenburg E-mail : hemesenburg@aulnay-sous-bois.com Autocad Civil 2015 Fichier: CMMP Parking.dwg

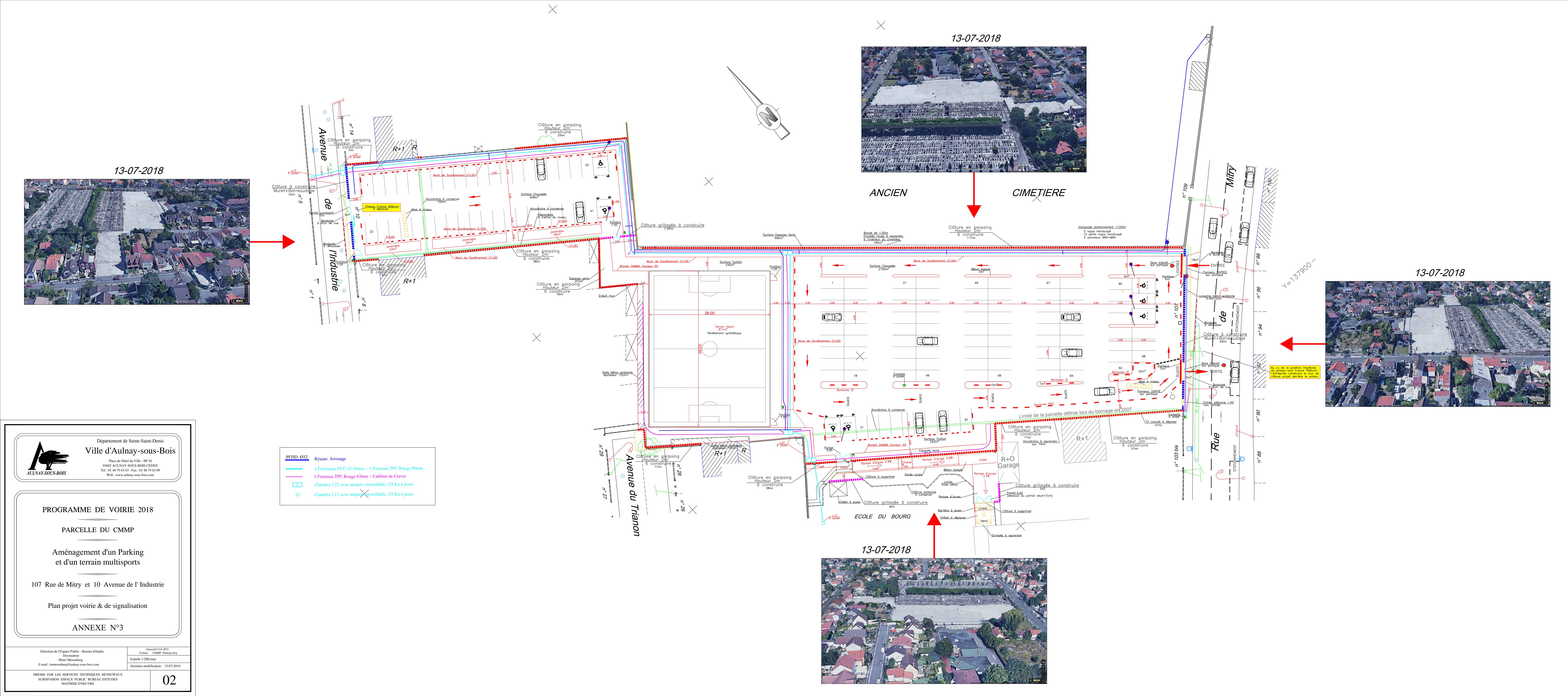
Echelle: 1/25000

Dernière modification: 13-07-2018

DRESSE PAR LES SERVICES TECHNIQUES MUNICIPAUX SUBDIVISION ESPACE PUBLIC BUREAU D'ETUDES MAITRISE D'OEUVRE

00







Département de Seine-Saint-Denis Ville d'Aulnay-sous-Bois

Place de Hôtel de Ville - BP 56 93602 AULNAY-SOUS-BOIS CEDEX Tel : 01 48 79 63 63 - Fax : 01 48 79 63 09 Web : www.aulnay-sous-bois.com

PROGRAMME DE VOIRIE 2018

PARCELLE DU CMMP

Aménagement d'un Parking et d'un terrain multisports

107 Rue de Mitry et 10 Avenue de l'Industrie

Plan des revêtements

ANNEXE N°4

Direction de l'Espace Public - Bureau d'études Dessinateur Henri Mesenburg E-mail : hemesenburg@aulnay-sous-bois.com Autocad Civil 2015
Fichier: CMMP Parking.dwg

Echelle: 1/200 ème

Dernière modification: 13-07-2018

DRESSE PAR LES SERVICES TECHNIQUES MUNICIPAUX SUBDIVISION ESPACE PUBLIC BUREAU D'ETUDES MAITRISE D'OEUVRE

06



